

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

BULLETIN

Lors de leur récent pèlerinage à Rome, les catholiques allemands ont offert divers cadeaux au Souverain Pontife, plus une somme d'environ 25 mille francs (5 mille dollars) pour le denier de Saint-Pierre. L'adresse a été prononcée en latin. Dans sa réponse, faite également en latin, le Pape relève une heureuse coïncidence signalée par l'adresse, savoir celle du pèlerinage allemand à Rome avec l'année où des honneurs particuliers sont rendus au pape saint Grégoire le Grand, qui " presque seul, a brillé dans un siècle malheureux, au milieu de la décadence même de la grandeur romaine, sans être inférieur aux plus illustres Romains. Et entre tous ses mérites, continue Léon XIII, le plus grand et le plus mémorable est d'avoir, par sa vertu et son génie, fait surnager l'humanité chrétienne comme d'un naufrage, dans ce cataclisme de l'Italie et cette redoutable révolution du monde, et de l'avoir dirigée vers de plus hautes destinées."

D'après le désir du Saint-Père, des réunions d'évêques doivent se tenir dans les diverses provinces ecclésiastiques de l'Italie et mêmes des autres pays; dans ces réunions, l'unité de vue s'établit entre les évêques de chaque pays, et dans cet esprit d'union, l'action de l'église puise une grande efficacité.

Les catholiques italiens continuent à préparer les fêtes du cinquantième de la consécration épiscopale du pape Léon XIII, qui date du 17 janvier 1843, et la cour romaine prépare la célébration d'un prochain consistoire, où auront lieu des promotions d'évêques et mêmes des créations de cardinaux, notamment celles de Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et de Genève; de Mgr Vannutelli, nonce de Lisbonne; de Mgr l'archevêque de Ravenne, et de Mgr Dunajewski, prince-évêque de Cracovie, dans l'ancienne Pologne, depuis le 15 mars 1879.

En notifiant officiellement au Conseil d'Etat de Fribourg sa prochaine élévation au cardinalat, Mgr Mermillod fait savoir qu'il demeure à Rome jusqu'au consistoire, vers le milieu de juin. De grandes fêtes lui seront données prochainement à Fribourg après sa promotion; c'est le premier sujet suisse élevé au cardinalat depuis trois cents ans.

On remarque, à ce propos, qu'à la suite des promotions qui se préparent, le collège des cardinaux se trouvera probablement complet, et comprendra des représentants de toutes les grandes nations catholiques.

Le gouvernement italien continue de marcher dans la voie de la

spoliation des œuvres religieuses : le programme du nouveau parti radical, publié par le député Cavallotti, annonce qu'il faut seulement respecter les biens des paroisses, mais qu'il faut " convertir, " autrement dit confisquer les biens appartenant encore aux menses épiscopales, aux chapitres d'églises cathédrales, et enfin aux séminaires : en tout, plus de 1000 spoliations à accomplir.

Le même député a provoqué une scène fort animée, en proposant qu'il soit interdit aux députés d'être nommés à des fonctions publiques rétribuées par l'Etat, ou dans des administrations subventionnées ou dépendant de l'Etat.

En appuyant la proposition Cavallotti, M. Nicotera s'est écrié : " Le gouvernement actuel est un gouvernement de corruption : plus de trois cents députés vivent aux frais du gouvernement. "

On a hurlé sur les bancs de la majorité ; pâle de colère, le président Biancheri a rappelé deux fois l'orateur à l'ordre ; mais le mot de M. Nicotera juge et stigmatise le régime italien.

* * *

Il paraît que tout n'est pas à l'abri de la critique dans la manière d'agir de certains personnages haut placés, par exemple, le grand-maître de la Franc-Maçonnerie italienne, Adrien Lemmi, dont la probité est chargée de quelques taches : grâce à ses relations politiques avec le ministère, il est accusé, en plein Parlement, d'avoir accaparé la fourniture des tabacs américains, au détriment des deniers publics. C'est un député radical, M. Imbriani, qui a présenté l'interpellation. Un jour, il avait dit à la Chambre que le cabinet actuel était le " conclave des 33 : " M. Imbriani avait demandé une enquête ; mais la secte maçonnique a manœuvré, et le projet d'enquête a été repoussé, sur quoi M. Imbriani s'est écrié : " Le pays jugera ! "

" Le peuple a déjà jugé, ajoute un correspondant de Rome ; il comprend que la Franc-Maçonnerie domine, qu'il y a accord parfait entre elle et le Cabinet, et qu'on s'inspire mutuellement. Voilà pourquoi le Souverain Pontife n'a cessé de dire que la secte gouverne le pauvre peuple italien, et que c'est elle qui a élaboré toutes les lois édictées contre l'Eglise. "

D'après les journaux de Marseille, un certain Adrien Lemmi, qui a été condamné pour vol dans cette ville, ne serait autre que le grand chef de la maçonnerie italienne ; et Lemmi ne scuffle mot, et ne se défend nullement. " J'ai parlé, a dit M. Imbriani, des faveurs faites à la Franc-Maçonnerie et à son grand maître par notre gouvernement, faveurs qui ont été payées par des circulaires (maçonniques) contre la France. " — M. Crispi, premier ministre italien, est franc-maçon ; M. Mariotti, sous-secrétaire d'Etat à l'Instruction publique, s'est fait récemment franc-maçon ; c'est la *Perseveranza*, journal radical et anticlérical de Milan, qui le raconte, et elle ajoute ces réflexions :

" Ce que nous trouvons mauvais dans la franc-maçonnerie, c'est qu'elle est une secte, et une secte en grande partie secrète,...

professant des doctrines nuisibles, et recourant, comme principal moyen d'expansion, au système de venir en aide à ceux qui la composent, dans leurs affaires privées et dans les emplois publics. Par là, tout est faussé, jusqu'aux éloges littéraires, sans parler de la politique..."

" Aussitôt reçu, M. Mariotti a obtenu dans l'Ordre le grade de 33. Nous ne concevons pas, à vrai dire, comment une personne de quelque intelligence puisse, sans rire, se faire recevoir dans la secte, avec toutes les cérémonies solennelles et bizarres que l'on y accomplit, se faire appeler plus ou moins grand-orient, s'obliger à tous ces signes conventionnels pour se reconnaître, et se livrer à tous les manèges que l'on y pratique..."

Quoi qu'il en soit la scission se met dans le camp maçonnique italien : les journaux maçonniques eux-mêmes accusent leur patron et en ont honte ; la *Gazzetta del Popolo*, de Turin, conseille au grand maître de donner sa démission et de se retirer : " car, dit-elle, la maçonnerie ne doit pas être soupçonnée !..."

* * *

La Congrégation des Rites vient d'approuver les procès de l'Ordinaire de Belley dans la cause du Vénérable Jean-Baptiste Vianney, caré d'Ars. Elle s'occupe aussi des causes du Vénérable Isidore Gagelin, martyr de la Cochinchine, de la Vénérable mère Rivier, fondatrice des Sœurs de la Présentation, et de la Vénérable Jeanne de Lestonnac, du diocèse de Bordeaux, fondatrice des Filles de la Bienheureuse Vierge Marie. La cause du Bienheureux Pierre Fourrier va aussi être reprise avec activité. Toutes ces causes intéressent la France.

* * *

Un concile provincial vient de se tenir à Carthage, dans la cathédrale récemment consacrée, et qui paraît destinée à devenir, dans un prochain avenir, le noyau d'une grande cité ; c'est comme la première pierre d'une Carthage nouvelle, où se trouvera le siège du primat de toute l'Afrique.

Comme couronnement du concile, a eu lieu, le 18 mai, la pose de la première pierre de la pro-cathédrale de Tunis, en présence de douze évêques français, italiens et maltais, ainsi que du résident de France ; la nouvelle église est placée, par le cardinal Lavigerie, sous le vocable de deux élus qui ont sûrement vécu à Tunis : Saint Vincent de Paul, français, et sainte Olive, de Palerme, en Sicile. Les mandements lus dans ces deux circonstances sont regardés comme des chefs-d'œuvre de tact et de grandeur.

Le lundi 10 mai, tous les évêques présents à Carthage et à Tunis escortés d'une grande partie du clergé indigène ou étranger, suivaient au *Bardo*, palais du bey, Mgr Brincat, coadjuteur et représentant du cardinal Lavigerie. Le ramadan avait pris fin la veille, et c'était le jour des grandes réceptions officielles. Les prélats furent reçus par Son Altesse le bey, près duquel se tenaient le résident de France, le général français, les agents diplomatiques et toute la cour. Aux remerciements à lui adressés pour la pro-

tection qu'il accordait aux catholiques, le bey répondit : " Je ne fais que mon devoir. " Puis, à la communication d'un télégramme par lequel le Souverain Pontife lui exprimait aussi sa reconnaissance : " J'en suis très honoré " dit le prince musulman.

* * *

En France, la ville de Montpellier vient de célébrer le sixième centenaire de l'établissement de son université, par Jacques Ier, d'Aragon, au XIIIe siècle, confirmée par le pape Nicolas IV en 1289. Une messe a été célébrée à cette occasion par Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier.

Le Saint-Père s'est fait représenter à ces fêtes par le savant Père Deniffe ; et il a écrit une lettre spéciale de félicitation et d'encouragement à l'évêque de Montpellier, sous la date du 16 mai 1870. M. Carnot, président de la République, en tournée dans le midi de la France, a aussi assisté aux solennités, ainsi que le personnel des professeurs et des élèves ; un certain nombre d'invités représentaient les universités étrangères. " Les bénédictions de l'Eglise, dit l'abbé Jaugey dans le journal *Le Prêtre*, ont sanctifié la plaque commémorative rappelant la mémoire de Jacques d'Aragon, et sur sa bannière, l'université a fait représenter les armes traditionnelles de Montpellier : l'image de la sainte Vierge. C'est un symptôme favorable, et Léon XIII aime à voir se multiplier les manifestations de ce genre. "

" Du reste, le gouvernement français continue impitoyablement son œuvre néfaste de laïcisation. D'après le *Journal Officiel* du 18 mai, 233 écoles ont été laïcisées, du 1er novembre 1888 au 31 octobre 1889. Voilà onze mille enfants privés de ce qu'il y a de plus nécessaire à l'homme, la connaissance et le culte de Dieu. "

En Belgique, où, depuis six ans, le pouvoir est entre les mains d'un ministère catholique, les nouvelles sont plus consolantes. M. Van den Peerboom, ministre, duquel relèvent les 3 600 facteurs chargés de la distribution des lettres, annonce la création prochaine d'un cadre de surnuméraires permettant d'assurer aux premiers le repos dominical complet, et cela sans impôts nouveaux et sans emprunts.

Un congrès international d'ouvriers des mines s'est tenu à Jolimont, dans le Hainaut; (Belgique) 300 000 mineurs y étaient représentés par leurs délégués. Malgré le caractère socialiste de l'assemblée, les discussions ont été relativement calmes. On a rejeté la demande d'une grève générale pour le 1er mai 1891 ; du moins la question est remise. On veut arriver légalement à l'établissement de la journée de huit heures.

Considérations sur le dogme de l'Eucharistie, (générateur de la piété catholique) suivies de vues sur le dogme de la pénitence, par Mgr Gerbet, 1 vol. in-12.....Prix : 88 cts

L'âme et Jésus dans l'eucharistie, entretiens pouvant servir aux lectures spirituelles, par M. l'abbé Lohan. 1 vol. in-12Prix : 63 cts

LES PSAUMES DU BREVIAIRE

(Suite.)

PSAUME II. — *QUARE FREMUERUNT*

Forme presque scénique, discours directs des héros, rien ne manque pour faire du psaume deuxième une sorte de drame. Le psalmiste a donné un cadre à l'action qui s'y joue, et, par les réflexions et les sentiments qu'il a intercalés, il a joint à son rôle de prophète celui des chœurs antiques chez les Grecs. C'est lui qui parle au commencement et à la fin du psaume. Entre ses deux discours, les nations révoltées, puis le Messie et Jéhovah lui-même interviennent et semblent se répondre. Ici toutefois la mise en œuvre poétique n'est qu'un accessoire. L'importance de la pièce vient du sujet qu'elle traite. David s'élève bien au-dessus de ses guerres et de l'horizon de son royaume terrestre. La lutte impie des nations, coalisées contre Jéhovah et contre le roi qu'il a consacré, ne s'engage pas au temps où elle est chantée. L'oint du Seigneur, que les princes combattent, est le roi de l'avenir, le roi Messie, fils de Dieu, victorieux de tous ses adversaires.

Le psaume II, en effet, est prophétique. Tous les arguments qui, pris séparément suffisent à démontrer le caractère messianique d'un psaume, se trouvent ici réunis pour le prouver en toute évidence.

Souvent cité dans le Nouveau Testament, ce psaume y est constamment appliqué à Jésus-Christ. Dans une prière probablement inspirée, qui est rapportée au livre des Actes (IV, 25-28), les chrétiens de Jérusalem ont fait l'exégèse authentique des deux premiers versets. La ligue des nations et des peuples, des rois et des princes, qui y est prédite, est à leurs yeux l'alliance haineuse des Juifs et des Gentils, d'Hérode et de Pilate, contre Jésus le Fils de Dieu, oint par son Père pour être le roi du monde entier. En trois circonstances différentes, saint Paul a fait à Jésus-Christ l'application du verset 7 : " Vous êtes mon fils : aujourd'hui je vous ai engendré. " Dans l'épître aux Hébreux (I, 4 et 5), ces paroles témoignent de la filiation divine de Jésus, filiation qui le rend supérieur aux anges. S'agit il plus loin (v. 5) du sacerdoce du Christ, l'Apôtre assure qu'il n'est pas un honneur usurpé ; c'est un don du Père à son Fils, c'est en Jésus une conséquence de sa divine filiation. Dans un discours tenu à la synagogue d'Antioche de Pisidie (Act., XIII, 33), saint Paul apprend aux Juifs assemblés que Dieu, en ressuscitant son Fils, a accompli de leur temps la promesse faite à leurs pères dans notre psaume, car la sortie du tombeau était pour Jésus une suite de sa génération éternelle.

Les Juifs ont cru longtemps au caractère messianique du psaume II. L'argumentation de saint Paul dans la lettre aux Hébreux et dans son discours à la synagogue d'Antioche indique le sentiment de ses contemporains ; elle serait sans valeur, si ses auditeurs et ses lecteurs n'avaient pas reconnu ici une prophétie du

Messie. Le Targum et le Talmud sont des témoins non suspects de l'ancienne tradition juive. Le Zohar sur les Nombres et les Midraschim sont d'accord avec eux pour dire que le psaume II traite du Messie. Si les rabbins modernes l'entendent de David, ils reconnaissent qu'ils s'écartent de l'opinion universelle des anciens. Salomon Jarchi avoue ingénument la cause de ce revirement : " Pour réfuter les hérétiques, c'est-à-dire les chrétiens, il convient d'entendre ce psaume de David. " Aben-Ezra, David Kimchi, bien que favorables à ce dernier sentiment, trouvent cependant l'explication messianique plus naturelle (Cf. Pococke, *Porta Mosis*, *Appendix*, c. VIII, p. 306-323 ; Drach, *Deuxième lettre d'un rabbin converti*, ch. III, section 1, § 1^{er}, p. 215-222).

La tradition chrétienne fait écho à la tradition juive. Les Pères grecs et latins sont unanimes, depuis saint Justin jusqu'à Euthymius, de Tertullien à Cassiodore, pour voir dans ce cantique une prophétie messianique (Cf. Kilber, *Analysis biblica, édition Tailhan*, tome II). Leur témoignage est si formel que Pétau (*De Trinitate*, II, 7, 15) conclut : " *Hunc psalmum de Christo Dei Filio capiendum esse, nemini christiano fas est ambigere* ".

Aussi y a-t-il parfaite correspondance entre ce psaume et les autres prophéties qui prédisent la royauté et la divine filiation du Messie. Nathan avait déjà annoncé l'éternelle royauté et la filiation divine d'un fils de David, plus grand que Salomon. Entre le psaume II et le psaume CIX, il existe, quant au fond et à la forme, une analogie frappante. Au psaume XLIV, le Messie apparaît encore comme roi et comme Dieu. Les mêmes caractères sont mis dans un nouveau jour par les autres prophètes, et le dernier de tous, saint Jean dans l'Apocalypse (XIX, 15). nous montre le Christ gouvernant les nations rebelles avec une verge de fer.

Ces arguments extrinsèques sont confirmés par le contenu du psaume. Tous les traits de la description conviennent au Messie, et quelques-uns ne peuvent convenir qu'à lui. David et Salomon, si éminente que soit leur dignité royale, n'ont pas réalisé la magnificence des expressions employées, et leur royaume ne s'est pas étendu à la terre entière. La filiation adoptive de Salomon, une simple investiture du pouvoir, ne justifient pas la parole divine : *Ego hodie genui te*. Ce serait abuser de l'hyperbole prophétique que de réduire les termes universels et catégoriques du poème à une signification restreinte ou métaphorique. L'attribution d'une partie du psaume à David ou à Salomon, types du Messie, loin d'être nécessaire, ne nous semble par même possible. Il est seulement vrai de dire que le prophète, ainsi qu'il arrive d'ordinaire, a dépeint le Messie avec les couleurs de son époque. Bien qu'il reflète quelques circonstances du règne de David, le psaume II est tout entier messianique.

Il décrit l'inauguration du règne du Messie. Malgré la coalition des peuples soulevés contre lui, le Christ constitué roi par la volonté de Dieu établit son empire, qui doit s'étendre sur toute la terre. Le drame se déroule en quatre strophes. Dans la première (1-3), David s'étonne de la révolte insensée des nations et des

princes contre Dieu et son Christ, et il fait retentir leur cri de rébellion. La deuxième (4-6) montre l'attitude du Seigneur en face de ses ennemis : dans la paisible sérénité du ciel, il se rit de leurs vains efforts, et attend patiemment le jour de la vengeance. Dans la troisième (7-9), le Messie déclare ses droits et en établit la légitimité : Fils de Dieu, il a reçu de son Père les nations en héritage, il les régira avec un plein pouvoir et traitera durement les revoltés. La dernière (10-13) contient la morale du psaume : David exhorte les princes à se soumettre au Roi-Messie et à reconnaître ses droits souverains.

Paraphrase.—¹ Pourquoi les nations se sont-elles agitées, et ont-elles frémi comme les vagues bruyantes de la mer en courroux ? Pourquoi les peuples ont-ils tramé de vains complots ?² Les rois de la terre se sont levés, et les princes ont tenu conseil ensemble contre le Seigneur et contre le Christ. “³ Brisons, crient-ils, brisons les liens dont ils nous chargent, et rejetons loin de nous le joug dont ils nous accablent ; selon l'hébreu, “ rompons les cordes avec lesquelles ils nous tiennent captifs. Qu'il ne règne plus sur nous ; assez de leur empire ! ”

“Vains efforts ! Celui qui trône dans les cieux se rira d'eux, le Seigneur se moquera d'eux.”⁴ Tout en les méprisant, il leur parlera dans sa colère et dans son courroux les remplira de trouble. “Suivant l'hébreu, il dira : Moi, j'ai établi le Christ, que vous persécutez, mon roi sur Sion, ma montagne sainte.” D'après la Vulgate : “ Pour moi, dit le Messie, j'ai été établi par lui roi sur Sion, sa montagne sainte, et je publie son décret, le décret par lequel il m'a investi du pouvoir royal :

⁷ Le Seigneur m'a dit : Tu es mon Fils, mon véritable et unique Fils ; aujourd'hui de toute éternité ou au jour de ta naissance temporelle, je t'ai engendré.⁸ Demande-moi, et je te donnerai les nations pour héritage, et les extrémités de la terre, les régions les plus reculées, pour domaine ; tu les posséderas en vertu de ta filiation divine et en toute propriété ?⁹ Tu les gouverneras avec un sceptre de fer et les briseras comme un vase d'argile fait par le potier ; selon le texte hébraïque, “ de ton sceptre de fer tu bris ras ceux qui se sont revoltés contre toi, et tu les rompras aussi facilement qu'un vase de terre. ”

¹⁰ Et maintenant, ô rois, comprenez ; instruisez-vous, juges de la terre ; tirez de ce décret divin une leçon de sagesse.¹¹ Servez le Seigneur avec crainte, craignez un Dieu si puissant, devant lui tremblez de terreur, apportez à son service une joie mêlée de tremblement.¹² Embrassez sa doctrine, ou, selon l'original, baisez, c'est-à-dire, adorez le Fils, de peur qu'un jour le Seigneur ne s'irrite, et que vous ne périssez hors de la voie de la justice, hors du chemin droit, ou, d'après l'hébreu, que vous ne vous égariez dans vos voies,¹³ car sa colère éclate soudain. Selon la Vulgate, quand sa colère s'enflammera en un instant, heureux seront tous ceux qui auront mis en lui leur confiance.

E. MANGENOT.

(A suivre.)

Professeur d'Écriture sainte

LES CONSTITUTIONS DU CONCILE DU VATICAN

CONSTITUTION *DEI FILIUS*

(Suite.)

II. AUTORITÉ DE LA CONSTITUTION.— Il est impossible d'avoir le moindre doute sur l'autorité souveraine et infaillible de la Constitution *Dei Filius*. Elle a été, en effet, portée par un concile œcuménique légitimement assemblée ; elle a été votée par tous les Pères présents à ce concile, c'est-à-dire par plus de la moitié des évêques de la catholicité ; enfin elle a été sanctionnée ou plutôt promulguée par le Souverain Pontife en personne, l'imposant à l'Eglise entière avec toute la solennité possible.

Il n'y a donc qu'à rechercher si toutes les parties de cette constitution ont la même autorité. Comme elle est divisée en chapitres, où la doctrine de l'Eglise est exposée, et en canons, où sont condamnées les hérésies contraires à cette doctrine, il y a lieu de se demander spécialement si les chapitres ont la même valeur doctrinale que les canons.

Pour résoudre cette question, il faut prendre garde à trois choses.

Il faut déterminer tout d'abord quelle a été l'intention des vénérables Pères en rédigeant les chapitres et en rédigeant les canons. C'est un principe, en effet, qu'on doit regarder comme défini tout ce qu'ils ont eu l'intention de définir, et cela seulement.

Il faut se souvenir aussi que le Pape ou un Concile peuvent enseigner une vérité en vertu de leur suprême autorité de deux manières : 1^o comme de foi catholique ; 2^o comme certaine, vraie, etc. ; et qu'elles peuvent de même condamner une erreur de deux manières : 1^o comme hérétique, et 2^o comme fausse, comme téméraire, ou comme méritant une autre censure théologique. En tous ces cas leur jugement est infaillible, ainsi que nous l'expliquerons en son lieu. Mais voici la différence qui résulte de ses deux manières de proposer une vérité ou de condamner une erreur. Lorsqu'une vérité est proposée comme de foi catholique, on doit la croire comme révélée, et cela sous peine d'encourir l'excommunication et les autres peines portées contre les hérétiques. Lorsqu'elle est simplement proposée comme certaine, on est tenu de la croire simplement comme certaine, et cela non pas sous peine d'encourir l'excommunication et les autres peines portées contre les hérétiques, mais sous peine de péché. La condamnation d'une doctrine comme hérétique équivaut à la proposition de la doctrine contradictoire comme de foi catholique ; au contraire, les censures inférieures à la note d'hérésie ne rendent pas hérétiques ceux qu'elles frappent.

Il faut se souvenir enfin qu'il y a lieu de distinguer, dans une définition, sa substance et ses parties accidentelles. Sa substance c'est ce sur quoi elle porte, d'après l'intention manifestée par ceux qui la promulguent ; ses parties accidentelles, ce sont les préliminaires qui l'amènent, les raisons et les arguments qui l'ont motivée, en un mot tout ce qui est en dehors de sa substance. Or, encore que les parties accidentelles d'une définition possèdent une autorité considérable, elles ne sont pourtant pas l'objet de la définition, ni par conséquent revêtues de ce chef du privilège de l'infailibilité.

Ces principes posés, il nous est facile de déterminer quelle est l'autorité et quel est le caractère des canons et des chapitres du concile du Vatican.

Dans les canons, les Pères ont voulu condamner comme hérétiques les erreurs qu'ils regardaient comme telles. Il ne peut exister aucun doute sur ce point, étant donné l'anathème qui accompagne chaque canon. Chacun de ces canons constitue donc une définition infailible et de foi catholique. On ne saurait en contredire aucune partie essentielle, sans tomber dans l'hérésie.

Pour ce qui est des quatre chapitres, ils constituent eux aussi un enseignement infailible. Les formules qui y sont employées ne laissent pas non plus le moindre doute à cet égard. Elles expriment, en effet, aussi clairement que possible, l'intention de proposer à toute l'Eglise une doctrine qui a toujours été admise dans son sein et doit l'être; ce qui suffit pour que ces chapitres revêtent le caractère des définitions auxquelles est attachée l'infailibilité. Citons simplement pour l'établir les termes du commencement de chaque chapitre. Nous lisons au chapitre premier : *Sancta ... Ecclesia credit et confitetur unum esse Deum*, etc. Le chapitre deuxième porte : *Eadem sancta mater Ecclesia tenet et docet Deum*, etc. Le troisième s'exprime d'une façon identique : *Hanc fidem Ecclesia catholica profitetur virtutem esse, supernaturalem*, etc. Enfin nous trouvons une formule semblable en tête du chapitre quatrième : *Hoc quoque perpetuus Ecclesie catholice consensus tenuit et tenet*.

Ajoutons que l'introduction par laquelle les Pères ont annoncé les chapitres et les canons, indique nettement que le Concile a eu l'intention d'exposer dans les chapitres la doctrine véritable, et de stigmatiser dans les canons les hérésies qui la contredisent. Il en résulte que les chapitres et les canons se complètent mutuellement, et qu'ils forment une définition en partie double, positive dans les chapitres, négative dans les canons ; mais infailible dans les uns et les autres. Voici, en effet, comment, dans cette introduction, le Souverain Pontife manifeste son intention. : " Suivant en cela la voie tracée par nos prédécesseurs, dit Pie IX, nous n'avons jamais cessé d'exercer notre suprême charge apostolique en enseignant et défendant la vérité, et en réprouvant les doctrines perverses. Et maintenant, nos frères, les évêques du monde entier jugeant avec nous, réunis qu'ils sont dans le Saint-Esprit, par notre autorité en un concile œcuménique, nous appuyant sur la parole

de Dieu, telle que nous l'avons reçue de l'Eglise catholique, qui la garde comme un dépôt sacré et l'expose dans son sens véritable, nous avons décidé de professer et de déclarer à la face de tous, du haut de cette chaire de Pierre, la doctrine salutaire de Jésus-Christ, en proscrivant et condamnant en même temps les erreurs contraires, en vertu du pouvoir que Dieu nous a confié."

Quand cette introduction distingue entre l'enseignement de la doctrine véritable et la proscription des erreurs contraires, elle entend certainement parler des chapitres et des canons qui suivent. Elle s'ajoute donc aux formules expresses que nous avons citées, pour démontrer que les chapitres constituent un enseignement proposé par le Pape et le Concile, comme obligatoire pour toute l'Eglise et conforme à la tradition ; qu'ils constituent, par conséquent, un enseignement infaillible.

L'enseignement des chapitres est positif et accompagné de preuves, pendant que les canons se réduisent à la formule des hérésies qu'ils frappent. Aussi les enseignements de foi catholique sont-ils moins nettement marqués dans les chapitres que dans les canons. De plus, en outre de la substance de la définition, les chapitres renferment des considérants et des arguments qui ne rentrent pas dans l'objet infaillible de la définition. Il y a donc lieu de distinguer dans ces chapitres : 1^o les enseignements qui sont proposés comme de foi catholique, 2^o les enseignements qui sont proposés à notre croyance, mais sans l'être comme de foi catholique, et enfin 3^o les affirmations qui ne sont pas proposées à notre croyance, mais qui motivent et accompagnent l'enseignement du saint Concile. Or les chapitres sont infaillibles dans tous les enseignements qu'ils nous proposent comme étant la doctrine de l'Eglise, qu'ils en fassent ou non des dogmes de foi catholique ; mais ils ne sont pas infaillibles, par eux-mêmes, dans les affirmations qui sont données en preuve ou autrement, sans être proposées comme la doctrine de l'Eglise.

Toutes les questions traitées dans la constitution *Dei Filius* l'ont été en vue de nous mettre en garde contre les erreurs modernes ; mais ce sont les canons qui forment les erreurs que les Pères ont traitées comme des hérésies, celles par conséquent qui contredisent les dogmes de foi catholique. Les canons nous seront, par suite d'une grande utilité pour discerner ce qui est de foi catholique dans les chapitres. Les chapitres et les canons se font comprendre mutuellement. Les chapitres exposent plus largement les doctrines de l'Eglise qui sont contredites par les erreurs stigmatisées dans les canons, marquent d'une façon précise ce qu'il y a d'hérétique dans les erreurs, et par conséquent ce qui est de foi catholique dans les chapitres.

Le Concile a fait, d'ailleurs, acte de souveraine autorité doctrinale dans les chapitres comme dans les canons. Les enseignements positifs des premiers sont donc infaillibles comme les condamnations des seconds.

(à suivre.)

J. M. A. VACANT.

Professeur au Grand-Séminaire de Nancy.

PRONES LITURGIQUES

QUATRIÈME INSTRUCTION

SOMMAIRE :

- I. LE CHANT, un des éléments de la liturgie sacrée.—II. Le chant en usage dans les cérémonies religieuses, chez les anciens, Grecs, Hébreux.—III. Sous la loi nouvelle.—IV. Constitué et réglé par le pape saint Grégoire le Grand.—V. En France, sous les rois de la 2^e et de la 3^e race.

I. Le chant, mes Frères, est encore un des éléments de la liturgie chrétienne, et comme il y a une langue sacrée, il y a aussi un chant sacré.

Le chant, d'ailleurs, est une véritable langue destinée à rendre un certain ordre d'idées, de sentiments, que la parole ordinaire se rait insuffisante à exprimer.

Dieu s'est montré bon envers l'homme, libéral envers sa créature privilégiée. Il ne lui a pas mesuré ses dons avec parcimonie : *Non enim ad mensuram dat Deus spiritum*. L'ayant établi auprès de lui interprète de l'univers, il a voulu qu'il remplît dignement ce rôle ; et pour cela il lui a donné divers moyens de rendre ses pensées, d'exprimer ses sentiments, le geste, la parole, le chant : le geste, parole visible de ceux qui ne parlent pas, ou parlent des langues qui ne sont point entendues ; la parole, faculté caractéristique et distinctive de l'homme, qui le sépare des animaux et en fait un être raisonnable.

Quoi de plus beau que la parole humaine, soit qu'elle discute au sein d'un grand peuple les intérêts du temps, soit qu'elle défende dans nos temples les intérêts plus hauts de l'éternité, soit qu'elle coule avec grâce des lèvres dans les épanchements de l'amitié ? Mais le chant, voix plus sonore, plus harmonieuse, a été donné à l'homme, pour qu'il n'y eût, soit en lui, soit dans les créatures, dont il est l'interprète, aucun sentiment, aucune émotion, aucun enthousiasme, qu'il ne fût capable de rendre.

La parole, en effet, exprimera les situations ordinaires de l'homme, ses sentiments habituels, et comme le terre-à-terre de ses impressions journalières. Mais que la situation s'élève, que les sentiments s'exaltent, que les impressions deviennent plus vives, qu'un grand amour remplisse notre cœur, qu'une grande joie dilate notre âme, qu'une profonde douleur attriste nos sens, la parole ordinaire ne nous suffira plus. Ces sons sourds, monotones, trainants, qui composent le discours simple, ne seront plus au dia-

pason de notre âme ; il nous faudra des tons plus élevés, plus éclatants. Dans ces grandes émotions, en effet, dans ces fortes et puissantes ivresses, le cœur a besoin de faire part à tout ce qui l'environne de ce qu'il éprouve, de rendre le ciel, la terre, l'univers entier confidents de ses joies et de ses peines ; et c'est la voix du chant qu'il emprunte pour cela. Le chant donne des ailes à la pensée, de la vie au sentiment. Le chant lance au loin la parole, la fait vibrer dans sa course aérienne, en grossit le volume, en étend la portée et l'enfonce comme un trait dans les cœurs qui la reçoivent.

Le chant, c'est la parole portée jusqu'à l'enthousiasme.

Le premier objet du chant dut être Dieu, sans doute. A peine sorti des mains du Créateur, l'homme, cet être intelligent, fait pour comprendre, pour sentir et pour aimer, peut-il bien contempler de sang-froid ce monde rayonnant de jeunesse, et portant fraîche encore l'empreinte divine qu'il venait de recevoir, ces cieux étoilés, ces mers écumantes, ces campagnes fleuries, ces plantes, ces animaux, cette parure de la nature semblable à une épouse ornée pour son époux : put-il bien entendre la voix des vents, le murmure des ruisseaux, le chant des oiseaux, le mugissement des flots, les grondements du tonnerre, sans éprouver les frissons de l'enthousiasme, sans se sentir porté à rivaliser avec la nature entière de chants et de concerts à la louange du Très-Haut ?

II. Les chants religieux furent en usage chez les peuples anciens, aussi bien que chez les peuples modernes. Nous les rencontrons dans Homère, ainsi que dans le chœur des tragédies grecques. L'histoire des Hébreux nous offre divers cantiques en l'honneur du vrai Dieu, le cantique de Moïse, après le passage de la mer Rouge, les psaumes de David, les lamentations de Jérémie, et dans le Nouveau Testament, les cantiques de Zacharie, de Marie, du vieillard Siméon.

III. Le chant avait fait partie de l'ancien culte, du culte juédique, où dominait la crainte : ne devait-il pas faire partie aussi du culte nouveau, où domine l'amour ? Quelque donc, quelque harmonieuse que fût la musique des Hébreux, elle devait avoir toujours, je me le figure, quelque chose de sombre et de terrible, rappelant les tonnerres du Sinaï. Mais avec la loi de grâce devaient éclater de plus suaves concerts.

Écoutez : c'est la nuit, les étoiles brillent au ciel, la lune épanche sa lueur sur les montagnes ; tout dort au loin sur les rochers de la Judée, tout, excepté quelques troupeaux paissant en silence, et quelques bergers veillant à la garde de ces troupeaux. Écoutez : quelles délicieuses, quelles divines mélodies ! La terre en a-t-elle jamais entendu de semblables ? Ce ne sont pas, en effet, des chants de la terre, ce sont des chants du ciel, et les exécutants sont des anges. "Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !"

Aux chants des anges saluant la venue de Jésus dans le monde,

succèdent les chants des enfants, anges terrestres, accompagnant de leurs voix son entrée triomphale à Jérusalem : "Gloire au Fils de David ! Béni soit celui qui vien' au nom du Seigneur !"

Ainsi le chant préside à la naissance du christianisme et en embellit les premiers jours ; le chant en accompagne les développements et en console les épreuves. L'apôtre saint Paul recommande aux fidèles de son temps de chanter des psaumes, des hymnes, des cantiques spirituels, de former entre eux comme d'harmonieux dialogues, afin de s'instruire et de se porter mutuellement au bien, et aussi de rendre grâce à Dieu pour ses bienfaits.

Mais le glaive est tiré de toute part contre le christianisme, les temples sont rasés, les fidèles obligés de fuir et de se cacher. Les chants cessent ; non, ils ne cessent pas. Venez avec moi hors de l'enceinte des villes, entrons dans la campagne solitaire, frayons-nous une route à la lueur incertaine des étoiles, sur ces terrains effondrés, sur ce sol inégal et pierreux. Des entrailles de la terre, et des bouches de ces cavernes, dont les longs et obscurs corridors courent sous la cité reine du monde, des chants s'échappent comme d'harmonieux soupirs que du séjour des morts les ombres exhaleraient.

Ces chants, ce sont les chants des chrétiens réfugiés dans les catacombes, et y accomplissant, loin de leurs ennemis cruels, les cérémonies de leur culte. Pline le Jeune n'écrivait-il pas à Trajan que les chrétiens s'assemblaient avant le jour pour chanter un hymne au Christ ?

Au sortir des persécutions, le chant religieux des chrétiens éclata de nouveau dans les cités et sous la voûte du ciel. En Orient, Diodore, évêque de Tarse, et Flavien, évêque d'Antioche, organisèrent la psalmodie ou chant alterné, et saint Ambroise, en Occident.

C'est ce chant de l'Eglise de Milan qui touchait si vivement le jeune Augustin, avant sa conversion. "Combien j'ai pleuré aux hymnes et aux cantiques de votre Eglise, ô mon Dieu ! et ces voix douces qui charmaient mon âme, ces voix pénétraient mes oreilles, et votre vérité coulait dans mon cœur. Elles excitaient en moi le mouvement de la piété ; et mes larmes s'échappaient de mes yeux, et je trouvais du plaisir à mes larmes."

IV. Vienne maintenant la barbarie ; viennent les Huns, avec leurs cris sauvages, les Goths, les Hérules, les Vandales ; que la civilisation s'éteigne, que les lettres perissent, que les arts soient étouffés, le chant, le chant religieux ne périra pas. Que dis-je ? du sein de ces siècles ténébreux et du milieu de ce concert effroyable de hennissements de chevaux, de sifflements de flèches, de froissements d'armes, de renversements de villes et d'empires, le chant religieux s'élève pur, grave, harmonieux. Un pontife en donne des leçons, le Pontife suprême, le chef de la chrétienté, Grégoire, que la postérité a décoré du nom de Grand ; et le chant qu'il organise et dont il trace les règles sera appelé *chant grégorien*.

Saint Grégoire forma ce chant des débris épars de la musique des Grecs, dont on a dit tant de merveilles, musique grandiose et

simple tout à la fois. Il en composa un *Antiphonaire* ou recueil de divers morceaux alors en usage, auxquels il ajouta des pièces nouvelles. Pour assurer l'exécution de ces chants, il établit une école à Rome ; cette école a traversé les siècles et subsiste encore. Elle est en possession de faire le service de la chapelle papale et des basiliques, quand le Pape y officie. Plusieurs papes sont sortis de cette école.

V. Elle étendit son influence en France sous les rois de la 2^e et de la 3^e race. Des clercs romains suivirent le pape Étienne II, quand il vint sacrer Pépin le Bref, et donnèrent des leçons aux chantres français. Étienne envoya même douze chantres en France.

En 787, Charlemagne étant à Rome y fut témoin d'une dispute entre les chantres romains et les chantres français. Ces derniers se ressentaient de l'ignorance et de la barbarie de leur origine." "Quelle est l'eau la plus pure, demanda Charlemagne? Est-ce celle de la source vive ou des ruisseaux sortis d'elle?—Celle de la source, fut-il répondu.—Retournons donc à la source, dit le grand empereur, c'est-à-dire au chant grégorien." Et le pape Adrien donna à Charlemagne, avec les Antiphonaires de Grégoire, que lui-même, Adrien, avait notés, deux chantres appelés Théodore et Benoît, que l'empereur plaça l'un à Metz, l'autre à Soissons, en ordonnant aux chantres des autres villes de corriger leurs antiphonaires sur ceux de Rome, et de se conformer aux règles du chant établies dans la ville papale.

Louis le Debonnaire imita le zèle de son père par rapport au chant liturgique. Robert le Pieux récitait le psautier tous les jours, et enseignait aux clercs à chanter les leçons et les hymnes. Lui-même en composa plusieurs qui se répandirent dans toute la France, et dont quelques-unes ont duré jusqu'à Santeuil et Coffin.

Suspendons ici cette histoire du chant ecclésiastique, mes Frères, nous la reprendrons dans l'instruction prochaine. Nous en avons dit assez pour vous faire comprendre l'importance de cette partie de la liturgie catholique. Quand on voit de grands papes, tels que saint Grégoire, des rois illustres, des empereurs comme Charlemagne, faire du chant sacré une de leurs plus chères et plus sérieuses préoccupations, on est bien forcé de convenir que ce chant a sa valeur et son prix. Sans parler de son mérite intrinsèque et purement artistique, auquel on semble aujourd'hui vouloir rendre meilleure justice, il suffit, pour en concevoir une haute idée, de considérer son objet, à savoir Dieu lui-même, la Religion, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus saint, de plus vénérable et de plus grand au monde. Ayons donc en grande estime les chants sacrés de l'Eglise, et prenons-y le plus de part possible. *Amen.*

Le Ciel ouvert par la confession sincère et la communion fréquente, par M. l'abbé Favre. 1 volume in-12..... 50 cts, relié 75 cts

Dévotion à la sainte eucharistie en exemples, par le R. P. Huguet. 1 vol. in-12 75 cts

JÉSUS-HOSTIE MODÈLE D'HUMILITÉ

Semelipsum exinanivit.
Il s'est anéanti lui-même.
(Phil., II, 7.)

Sous le rapport de l'objet, il est des vertus plus excellentes que l'humilité ; sous le rapport de la nécessité, elle est la vertu la plus importante. Sans elle nous ne pouvons ni recevoir, ni conserver, ni développer la vie surnaturelle : *Dieu résiste aux orgueilleux et donne sa grâce aux humbles*. Sans l'humilité, point de vertus véritables possibles. La foi ne peut vivre sans elle, parce que son principal objet est un Dieu humilié jusqu'à la mort de la Croix. L'espérance la recherche, parce qu'elle lui dresse l'échelle pour s'élever à la gloire. La charité la réclame, parce qu'à son défaut, elle s'éteindrait vite dans les glaces de l'amour-propre. La prudence aurait perdu un de ses yeux, si l'humilité ne lui apprenait à se défier de ses propres lumières ; la force, un de ses bras, si elle ne lui aidait à rabattre les saillies de l'ambition et de la témérité ; la justice ne serait plus équitable, si elle ne savait céder au prochain quand la raison le demande : et la tempérance tomberait dans le désordre si, n'étant plus aidée par l'humilité, elle ne savait modérer le désir de l'homme et du plaisir. Or, autant l'humilité nous est nécessaire, autant elle nous est difficile. Nous sommes portés par un instinct presque indestructible à nous estimer plus qu'il ne faut ; nous avons des peines incroyables à arriver à ce mépris pratique de nous-même qui vient de la connaissance de notre misère. Nous nous trompons sur notre valeur ; nous voulons acquérir la vaine estime du monde ; nous voulons nous grandir outre mesure. Pour nous guérir de cette fâcheuse maladie. Jésus-Christ, pendant sa vie mortelle, a usé de la prédication de la parole et de la prédication plus persuasive de l'exemple. Il a pratiqué l'humilité au degré le plus héroïque. Quoiqu'il fût Dieu, il a embrassé avec une sorte de passion les opprobres et les humiliations : il s'y est complu, il s'en est abreuvé à l'excès. Or, il nous continue ces leçons si éloquentes d'humilité pratique avec plus de force encore dans le Très Saint Sacrement, en s'y condamnant aux plus profondes, aux plus continuelles, aux plus volontaires humiliations.

I

Humiliations profondes. Jésus dans l'Eucharistie dérobe à nos regards ses trois vies : sa vie divine en tant que Verbe et Fils de Dieu ; sa vie humaine en tant que Fils d'Adam ; sa vie glorieuse en tant que ressuscité, immortel et bienheureux.

Eh quoi ! s'écrie un pieux auteur, diriez-vous, en voyant l'Hostie consacrée, que c'est là Celui qui meut et gouverne les cieux, les étoiles, le soleil, les anges, les hommes et toutes les créatures de l'univers ? Où est la lumière, la majesté, le cortège et le trône de gloire qui l'environnent ? Quel indice transperce de cette puissance qui régit le monde, de cette sagesse qui le gouverne, de cette souveraineté qui règne au ciel, sur la terre et jusque dans les

abîmes ? Se cacherait-il davantage, s'il craignait d'être honoré comme un Dieu mérite de l'être ? Pourrait-il mieux s'abaisser, s'il voulait être dédaigné et méprisé ?

Non seulement dans la sainte Eucharistie Notre-Seigneur voit la gloire de sa divinité, mais encore les grâces et les attraits de son humanité. Le Fils de Marie, aux jours de son existence mortelle, laissait paraître dans son extérieur des qualités merveilleuses, rayons magnifiques de sa divinité. La majesté de son front, la beauté de son visage, sa grâce, son esprit son éloquence, ses actions miraculeuses, la profondeur de sa doctrine, la sainteté de sa vie, le mettaient si fort au-dessus du commun des hommes qu'on le regardait comme une personne tout extraordinaire et divine ; *Vidimus gloriam ejus, quasi Unigeniti a Patre, plenum gratiæ et veritatis*. Mais dans l'Eucharistie, il n'y a rien de semblable : Jésus y est dépouillé de tout prestige. Loin de paraître avec cette gloire dont son humanité rayonnait autrefois en Judée, et dont elle resplendit aujourd'hui dans le ciel, il ne ressemble pas même à un homme : *despectum, novissimum virorum ; non est species ei neque decor ;* " il est méprisable, il est le dernier des humains, il n'a ni beauté ni éclat ! " Que dis-je, il ne ressemble pas même à un homme ! On dirait que c'est à peine quelque chose ! Il est au dernier degré de l'échelle des êtres ! Les animaux sans raison ont au moins le mouvement ; les plantes dans leur végétation ont quelques semblants de vie : Jésus dans le Très Saint Sacrement ne laisse paraître ni vie, ni mouvement. Il y est véritablement le Dieu caché, *vere tu es Deus absconditus*, plus caché que dans le sein de la Bienheureuse Vierge, plus caché que dans la crèche, plus caché que dans le monde, plus caché que sur la croix, plus caché que dans le tombeau. Il cache son corps dans le tombeau, et il en sort trois jours après par une résurrection glorieuse : mais ici, il se cache de telle sorte sous les saintes espèces qu'il n'en sort que par la destruction de l'être mystique qu'il a dans le Sacrement. Sur la croix, il cache sa gloire et découvre ses plaies et ses souffrances, mais à la messe, il cache ses plaies et ses souffrances mystérieuses, il cache sa gloire et sa béatitude. Dans le monde, il se cache aux hommes du siècle, aux hypocrites et aux orgueilleux, et il se fait connaître à ses disciples : à l'autel, il se cache à ses plus grands amis, et ne se laisse voir qu'aux yeux de la foi, *quod non vides, animosa firmat fides*. Dans la crèche il cache sa divinité : dans l'Eucharistie, il cache et sa divinité et son humanité. Dans l'Eucharistie, il veut être béni par son inférieur, il veut être immolé, il veut être mangé ! O prodige, ô excès de bonté de la part de notre Dieu, s'écrie saint Jean Chrysostome ! Celui qui est assis à la droite du Père éternel est en même temps entre les mains de tous ; il se livre à quiconque veut le recevoir ! Quand je pense à ces humiliations et aux humiliations de l'abandon, de l'outrage, du blasphème, du sacrifice volontairement supportées, je me rappelle la parole du prophète : " *Saturabitur opprobriis*, il sera rassasié d'opprobre ", je me souviens du mot si profond de saint Paul : *Scmetipsum exinanivit*, il s'est anéanti ; je comprends le danger

et la grièveté de l'orgueil, puisque, pour nous en guérir, notre charitable Sauveur veut bien descendre à des abaissements si profonds que ma raison en est comme éperdue.

II

Ce qui donne à l'humilité pratiquée par Notre-Seigneur dans le Très Saint Sacrement une force de persuasion plus grande encore, c'est qu'elle a le caractère de la plus stricte *continuité*. S'humilier en une circonstance est facile relativement ; accepter une année d'humiliation suppose une force d'âme peu commune ; se résigner à l'ignominie pendant toute sa vie, c'est de l'héroïsme. Mais n'est-il pas évident que Jésus-Christ, ici, a dépassé l'héroïsme de la façon la plus inouïe ? Voilà près de dix-neuf siècles qu'il se condamne aux prodigieux abaissements du Tabernacle ; voilà dix-neuf siècles qu'il offre à l'humanité, dévorée par une soif perpétuelle d'orgueil et de vanité, le remède souverain de sa perpétuelle humiliation ! Il veut que tous les chrétiens participent au bénéfice de son divin exemple ; il veut nous fortifier tous personnellement contre les séductions de l'amour-propre ; il veut depuis l'autel nous dire à tous et à chacun : *Apprenez de moi que je suis humble de cœur*. Et sa vie d'opprobre durera, sans interruption, parce que jusqu'à la fin du monde il y aura des faibles à préserver et des orgueilleux à convertir, et s'il est vrai, comme quelques docteurs l'enseignent, que la dernière Hostie consacrée sera transportée dans le ciel, je puis dire que mon Jésus, le divin zéléteur de l'humilité, s'est condamné à perpétuité à la plus extrême humiliation !

III

Saint François de Sales dit quelque part, que la résignation aux abaissements et aux opprobres est la pierre de touche de l'humilité, et que la perfection de cette vertu consiste dans l'amour de sa propre abjection. Telle est bien l'humilité de Notre-Seigneur. Ses humiliations sont pleinement *volontaires*. S'il le voulait, son trône de l'autel serait aussi étincelant de gloire que son trône des cieux ; son humanité sainte rayonnerait d'une splendeur incomparable ; ses plaies sacrées brilleraient comme autant de soleils ; une nuée ténébreuse serait l'escabeau de ses pieds ; des milliers et des milliers d'anges formeraient autour de lui une cour aussi magnifique qu'honorable ; il effacerait par sa gloire tous les potentats de l'univers comme la pâle lumière des étoiles s'efface devant les rayons vainqueurs de l'astre du jour. Mais Jésus a renoncé à toutes ces magnificences ; il a préféré le silence, l'humiliation et l'anéantissement. Dans son infinie sagesse il a jugé qu'il valait mieux nous donner dans le plus grand Sacrement le plus grand exemple d'humilité ; et il s'est anéanti, *exinanivit semetipsum* !

Terminons par deux paroles des saints qui renferment le double sentiment que nous devons emporter de ce discours. Premier sentiment : sentiment de honte pour le passé : " Rougis de ton orgueil, ô pécheur, nous crie saint Bernard, toi qui n'es que cendre et

poussière. Ton Dieu s'humilie, et tu t'élèves ? Ton Dieu s'assujettit aux hommes, et toi, en les voulant dominer, tu te préfères à ton Créateur ? Second sentiment : bon propos pour l'avenir. " Votre vie est cachée en Dieu, dit saint Ambroise ; que personne ne cherche l'éclat du monde ; que personne ne s'en fasse accroire ; que personne ne se vante ! "

Le paradis sur terre ou le mystère eucharistique étudié au point de vue dogmatique, liturgique, ascétique et moral, en 60 discours, pouvant servir d'instructions, de lectures pieuses et de sujets de méditation, par M. l'abbé Ch. Rolland, chanoine honoraire de Langres. 1 fort volume in-12.....Prix : 75cts

Comment les adversités sont utiles aux Justes et nécessaires aux Pécheurs

Voyez cette tendre mère qui, par mille caresses, tâche d'apaiser les cris de son fils, qui l'arrose de ses larmes, tandis qu'on lui applique le fer et le feu : dès que cette douloureuse opération se fait sous ses yeux et par son ordre, qui peut douter que ce remède violent ne doive être extrêmement utile à cet enfant, et qu'il n'y doive trouver une santé parfaite, ou du moins le soulagement d'une douleur et plus vive et plus longue ?

Je fais le même raisonnement lorsque je vous vois dans l'adversité. Vous vous plaignez qu'on vous maltraite, qu'on vous outrage, qu'on vous noircit par des calomnies, qu'on vous dépouille injustement de vos biens : votre Rédempteur (ce nom est encore plus tendre que le nom de père et de mère), votre Rédempteur est témoin de tout ce que vous souffrez, lui qui vous porte dans son sein, lui qui a déclaré si hautement que quiconque vous touche, le touche lui-même à la prunelle de l'œil : lui-même néanmoins permet que vous soyez traversé, quoiqu'il pût facilement l'empêcher, et vous doutez que cette épreuve passagère ne doive vous procurer les plus solides avantages !

Ajoutez à cela que, quand il a été question de nous épargner des peines qui visiblement nous auraient été inutiles, il n'a rien oublié, il a forcé les lois de la nature pour nous en garantir. Tout ce qu'on endure après la mort, soit dans les enfers, soit dans les flammes du purgatoire, tout cela est compté pour rien : on n'en peut espérer ni gloire ni récompense ; on ne souffre alors que pour souffrir. Que n'a pas fait Jésus-Christ pour nous préserver de ces tourments infructueux ? il a tout mis en usage, jusqu'à les attirer sur sa personne innocente. C'est dans cette vue qu'il a versé tout son sang et qu'il a expiré sur la croix. Oui, Jésus Christ s'est abandonné lui-même au courroux de son Père et à la fureur des Juifs, pour empêcher non seulement que nous fussions livrés aux feux éternels, mais encore que nous fussions un seul moment arrêtés dans le purgatoire ; il a satisfait pour nos fautes les plus légères, il n'a rien laissé à payer ; bien plus, il a laissé un trésor inépuisable de mérites à son Eglise, pour les nouveaux crimes où

nous retombons tous les jours. Cette raison seule me tient lieu de mille démonstrations. Quand le Saint-Esprit n'aurait pas appelé bienheureux ceux qui souffrent iri-bas ; quand toutes les pages de l'Écriture ne parleraient pas en faveur des adversités ; quand nous ne verrions pas qu'elles sont le partage le plus ordinaire des amis de Dieu, je ne laisserais pas de croire qu'elles nous sont infiniment avantageuses. Pour m'en le persuader, il suffit que je sache qu'un Dieu a mieux aimé souffrir tout ce que la rage des hommes a pu inventer de plus horribles tortures, que de me voir condamner aux plus légers supplices de l'autre vie ; il me suffit, dis-je, de savoir que c'est ce Dieu qui me prépare, qui me présente le calice d'amertume que je dois boire en ce monde. Un Dieu qui a tant souffert pour m'empêcher de souffrir ne me ferait pas souffrir aujourd'hui pour se donner à lui-même un plaisir cruel et inutile.

Pour moi, lorsque je vois un chrétien s'abandonner à la douleur dans les peines que Dieu lui envoie, je dis d'abord : Voilà un homme qui s'afflige de son bonheur : il prie Dieu de le délivrer de l'indigence où il se trouve, et il devrait lui rendre grâce de l'y avoir réduit. Je suis sûr que rien ne pouvait lui arriver de plus avantageux que ce qui fait le sujet de sa désolation : j'ai, pour le croire, mille raisons sans réplique. Mais si je voyais tout ce que Dieu voit ; si je pouvais lire dans l'avenir les suites heureuses dont il couronnera ces tristes aventures, combien plus encore me sentirais-je affermi dans ma pensée !

En effet, si nous pouvions découvrir quels sont les desseins de la Providence, il est certain que nous souhaiterions avec ardeur les maux que nous souffrons avec tant de répugnance. Tout le monde sait l'histoire célèbre de Joseph. Lorsque ses frères le dépouillèrent, lorsque, pour se défaire de lui, ils le vendirent aux Ismaélites, qui pourrait dire combien il versa de larmes, combien il fit de supplications pour fléchir ses frères dénaturés, combien de fois il embrassa leurs genoux, avec quelle douleur il désavoua tout ce qui avait pu leur déplaire dans sa conduite ? Peut-on douter qu'en même temps il ne fit mille vœux pour obtenir quelques secours du Ciel dans une extrémité si pressante ? Enfant de la Providence, innocente victime, que Dieu vous aimerait peu s'il vous exauçait ! Que vous feriez bien d'autres vœux s'il vous faisait connaître où doivent vous conduire l'exil et la servitude que vous redoutez ? L'événement fit voir qu'il avait plus de sujets de se réjouir que de se plaindre de l'indigne traitement qu'il recevait. Vous savez que Dieu le portait sur le trône par cette voie. Mon Dieu, si nous avions un peu de foi, si nous savions combien vous nous aimez, combien vous avez à cœur nos intérêts, de quel œil envisagerions-nous les adversités ? Nous irions au-devant d'elles avec empressement, nous bénirions mille fois la main qui nous frapperait.

Quel bien peut-il donc me revenir de cette maladie qui m'oblige d'interrompre tous mes exercices de piété ? dira peut-être quelqu'un. Quel avantage puis-je attendre de cette perte de tous mes

biens, qui me met au désespoir, de cette confusion qui m'abat le courage et qui porte le trouble dans mon esprit ? Il vrai que ces coups imprévus, dans le moment qu'ils frappent, accablent quelquefois ceux sur qui ils tombent, et les mettent hors d'état de profiter sur l'heure de leur disgrâce ; mais attendez, et bientôt vous verrez que c'est par là que Dieu vous dispose à recevoir ses plus insignes faveurs. Sans cet accident vous ne seriez peut-être pas devenu plus mauvais, mais vous n'auriez jamais été si saint. N'est il pas vrai que, depuis que vous vous étiez donné à Dieu, vous n'aviez encore pu vous résoudre à mépriser je ne sais quelle gloire, fondée ou sur quelque agrément du corps, ou sur quelque talent de l'esprit, qui vous attirait l'estime des hommes ? N'est-il pas vrai que le désir d'acquérir des richesses, d'élever vos enfants aux honneurs du monde, ne vous avait point entièrement abandonné ? Peut être même que quelque attachement, quelque amitié peu spirituelle disputait encore votre cœur à Dieu. Il ne vous fallait plus que ce pas pour entrer dans une liberté parfaite ; c'était peu, mais enfin vous n'aviez pu encore faire ce dernier sacrifice : de combien de grâces cependant cet obstacle arrêta-t-il le cours ? C'était peu, mais il n'est rien qui coûte tant à l'âme chrétienne que de rompre ce dernier lien qui l'attache au monde et à elle-même ; ce n'est pas que, dans cette situation, elle ne sente une partie de son infirmité, mais la seule pensée du remède l'épouvante, parce que le mal est si près du cœur, que, sans le secours d'une opération violente et douloureuse, on ne le peut guérir : c'est pour cela qu'il a fallu vous surprendre, qu'il a fallu qu'une main habile, lorsque vous y pensiez le moins, ait porté le fer bien avant dans la chair vive pour percer cet ulcère caché au fond des entrailles ; sans ce coup, votre langueur durerait encore. Cette maladie qui vous arrête, cette banqueroute qui vous ruine, cet affront qui vous couvre de honte, la mort de cette personne que vous pleurez, toutes ces disgrâces feront bientôt ce que toutes vos méditations n'auraient pu faire, ce que tous vos directeurs auraient tenté inutilement

Et si l'adversité où vous êtes, a l'effet que Dieu prétend, si elle vous dégoûte entièrement des créatures, si elle vous engage à vous donner sans réserve à votre Créateur, je suis sûr que vous lui ferez plus de remerciements de ce qu'il vous aura affligé, que vous ne lui avez offert de vœux pour détourner l'affliction : tous les autres bienfaits que vous avez reçus de lui, tous ces bienfaits comparés à cette disgrâce, ne seront à vos yeux que des faveurs légères. Vous aviez toujours regardé les bénédictions temporelles qu'il a versées jusqu'ici sur votre famille comme les effets de sa bonté pour vous, mais pour lors vous verrez clairement, vous sentirez au fond de votre âme qu'il ne vous a jamais tant aimé que lorsqu'il a renversé tout ce qu'il avait fait pour votre prospérité, et que, s'il avait été libéral en vous donnant des richesses, de l'honneur, des enfants, de la santé, il a été prodigue en vous enlevant tous ces biens.

Je ne parle point des mérites qu'on acquiert par la patience : il est certain que, par ces mérites, on gagne plus pour le ciel dans un

jour d'adversité que durant plusieurs années passées dans la joie, quelque saint usage qu'on en fasse ; et pour achever de vous dire franchement ma pensée, je me défie de tout le bien que nous faisons dans la prospérité, et je ne crois pas qu'on doive faire un grand fond sur les vertus qu'on y pratique.

Le grand Apôtre ne se glorifie que de ses chaînes, de ses naufrages et des injustes supplices auxquels on l'a condamné. Il ne fait aucune mention ni de ses prières, ni de ses prédications apostoliques, parce que, dans ces sortes d'œuvres saintes, rarement on se défend des surprises de l'amour-propre, sans le secours d'une longue étude, d'une extrême vigilance, d'une grâce extraordinaire.

Tout le monde sait que la prospérité nous amollit, et c'est beaucoup quand un homme heureux selon le monde se donne la peine de penser au Seigneur une ou deux fois par jour : les idées des biens sensibles qui l'environnent occupent si agréablement son esprit, qu'il oublie aisément tout le reste. L'adversité, au contraire, ne donnant par elle-même que des pensées tristes, nous porte comme naturellement à élever les yeux au ciel, pour adoucir par cette vue l'impression amère de nos maux. Je sais qu'on peut glorifier Dieu dans toutes sortes d'états, et que la vie d'un chrétien qui le sert dans une fortune riante ne laisse pas de lui faire honneur ; mais qu'il s'en faut que ce chrétien l'honore autant que l'homme qui le bénit dans les souffrances ! On peut dire que le premier est semblable à un courtisan assidu et régulier qui n'abandonne pas son prince, qui le suit au conseil, qui est de tous ses plaisirs, qui fait honneur à toutes ses fêtes ; mais que le second est comme un vaillant capitaine qui prend des villes pour son roi, qui lui gagne des batailles à travers mille périls et au prix de son sang, qui porte bien loin et la gloire des armes de son maître et les bornes de son empire.

Aussi, un homme qui jouit d'une santé robuste, qui possède de grandes richesses, qui vit dans l'honneur, qui a l'estime du monde, cet homme, s'il use comme il le doit de ces avantages, s'il les reçoit avec reconnaissance, s'il les rapporte à Dieu, qui en est la source, certainement on ne peut douter qu'il ne glorifie son divin Maître par une conduite si chrétienne ; mais si la Providence le dépouille de tous ses biens, si elle l'accable de douleurs et de misère, et si, au milieu de tant de maux, il persévère dans les mêmes sentiments, dans les mêmes actions de grâces, s'il suit le Seigneur avec la même promptitude, avec la même docilité, par une voie si difficile, si opposée à ses inclinations, c'est alors qu'il publie la grandeur de Dieu et l'efficacité de sa grâce, de la manière la plus généreuse et la plus éclatante.

De là jugez quelle gloire doivent espérer de Jésus-Christ les personnes qui l'auront glorifié dans une route si épineuse ; jugez avec quels applaudissements sera reçu dans le ciel un chrétien dont la vie n'aura été qu'une suite de malheurs, qu'un exercice continué de patience, un chrétien qui se présentera, pour ainsi dire, couvert de sang et de blessures, qui aura suivi son maître dans toutes ses pénibles entreprises, qui aura été le compagnon fidèle de ses souffrances.

frances. Ce sera pour lors que nous reconnâtrons combien Dieu nous aura aimés en nous donnant les occasions de mériter une récompense si abondante ; ce sera pour lors que nous nous reprocherons à nous-mêmes de nous être plaints de ce qui devait accroître notre félicité ; d'avoir gémi, d'avoir soupiré lorsque nous avons lieu de nous réjouir ; d'avoir douté de la bonté de Dieu lorsqu'il nous en donnait les plus solides marques. Si tels doivent être un jour nos sentiments, pourquoi ne pas entrer dès aujourd'hui dans une si heureuse disposition ? Pourquoi, dès cette vie, ne pas bénir Dieu au milieu des maux dont je suis sûr que je lui rendrai dans le ciel d'éternelles actions de grâces ? Pourquoi envierai-je le sort de ceux qui vivent dans la prospérité, puisque eux-mêmes m'envieront un jour les adversités que j'aurai souffertes.

Saint Augustin ne peut assez admirer qu'un maître aussi puissant que notre Dieu, aussi heureux, aussi indépendant de ses créatures, ait voulu les obliger par un commandement exprès d'avoir de l'amour pour lui, c'est-à-dire de se procurer à eux-mêmes l'avantage le plus grand dont ils puissent jouir ; mais voici, à mon sens, un trait de bonté encore plus étonnant : c'est qu'il ne se contente pas d'imposer à ses ennemis une obligation si avantageuse pour eux, il les force en quelque sorte d'accomplir cette heureuse obligation.

C'est par l'adversité qu'il contraint les hommes les plus pervers de rentrer dans ses bonnes grâces, et quelle autre voie plus efficace pour les y porter ? La parole de Dieu, l'usage des sacrements, les grâces ordinaires, peuvent maintenir dans la pratique du bien ceux qui y sont engagés ; mais un homme qui est surchargé du poids des affaires publiques et domestiques, une femme qui vit dans les plaisirs, qui est l'esclave de la vanité, un chrétien, en un mot, qui a vieilli dans son impiété et dans ses désordres, il faut qu'il souffre ou qu'il périsse.

Je sais combien la parole de Dieu est efficace, je sais qu'elle est plus pénétrante qu'une épée à deux tranchants ; mais tous les jours on ne voit que trop qu'on lui résiste, et qu'elle ne peut atteindre jusqu'aux cœurs endurcis. Que n'a-t-on point dit contre ce luxe affreux qui dévore la substance et des pauvres et des riches ; contre ce jeu qui consume impitoyablement un bien dont on pourrait acheter le ciel, ce jeu qui nous emporte un temps qu'on nous avait donné pour gagner l'éternité ? Que ne dit-on point encore aujourd'hui contre ces dérèglements ? Hélas ! que produisent ces discours sur l'esprit des joueurs de profession, de ceux qui dépensent le plus en habits ? Les uns l'oublient un moment après, les autres ne s'en souviennent que pour en faire des railleries, quelques-uns même s'en offensent, et croient avoir lieu de se plaindre du prédicateur, parce qu'il a dit, de la part de Dieu ce qu'il ne pouvait taire sans trahir sa conscience et sans se rendre coupable de perfidie. Que faut-il donc que fasse le Seigneur pour faire rentrer ces personnes dans le devoir ? Il n'y a point d'autres moyens que l'indigence ; il faut les réduire à la néces-

té de travailler pour faire subsister leur famille, et de revendre pour vivre ce qu'elles ont acheté pour se parer. Allez parler d'oraison et de retraite à cette femme qui est si éprise de sa beauté, si vaine des attentions qu'on a pour elle dans le monde ; croyez-vous qu'elle soit capable de goûter vos conseils, ou même de les entendre ? Pour la sauver, il faut qu'une maladie la défigure, ou qu'une accablante confusion la banisse pour toujours des compagnies.

Quel temps choisirez-vous pour exhorter ce riche, ce voluptueux, à se convertir ? Il n'est point disposé à entendre la parole de Dieu, bien moins encore à vous appeler chez lui pour prendre auprès de vous des avis salutaires. Quand il le serait, comment une pensée sainte trouverait-elle place dans cet esprit plein des images du plaisir, plein de ses affaires temporelles ! La grâce, elle-même, tout insinuante qu'elle est, ne trouve pas d'ouverture pour passer jusqu'à son cœur. Eh quoi ! faut-il donc, ô mon Dieu, désespérer de cette âme ? Votre sagesse n'a-t-elle donc point de moyen pour la retirer du précipice ? Le Seigneur a un moyen, et ce moyen est celui dont il se sert toujours pour ramener ceux de ses élus que la prospérité lui a enlevés ; ce moyen, c'est l'adversité, c'est la perte de ce procès, la mort de ce mari, de ce fils unique, une paralysie, une goutte violente, une fièvre maligne, une langueur incurable, un affront insigne. Quel sera l'effet de cette disgrâce ? Elle disposera cet homme à la componction par une douleur mortelle, elle lui donnera du dégoût pour les plaisirs dont il était enchanté, elle lui fera faire des réflexions sur les dérèglements de sa vie, qui lui ont attiré la colère de Dieu, il souffrira que les gens de bien l'abordent, du moins pour le consoler. Comme il cherchera partout des remèdes à son mal, on lui en fera connaître la cause, on le préparera à recevoir les remèdes convenables à la maladie de son âme. Enfin, il se verra heureusement forcé de changer de vie, ou par l'impuissance de persévérer dans le péché, ou par le désir d'arrêter le bras du Tout-Puissant, qui s'appesantit sur lui.

Tout cela nous fait assez voir que, de quelque manière que nous vivions, nous devrions toujours recevoir l'adversité avec joie. Si nous sommes bons, l'adversité nous purifie et nous remplit de vertus et de mérites ; si nous sommes vicieux, elle nous corrige, elle nous contraint de devenir vertueux. Si dans quelqu'un de nous elle n'a pas cet heureux effet, s'il y a quelqu'un qu'elle ne change pas ou qu'elle rende encore pire, c'est ce cœur endurci qui a raison de s'affliger. Cette résistance inflexible est de toutes les marques de réprobation la plus certaine et la plus visible. Un chrétien qui vit mal, et que Dieu ne châtie point, doit trembler ; et, s'il lui reste encore quelque sentiment, il devrait frémir ; mais un pécheur que Dieu châtie, et qui ne plie pas sous ses coups, on peut hardiment le ranger parmi les réprouvés, et désespérer de son salut, s'il persévère dans ce fatal endurcissement.

La voie de la paix intérieure, dédiée à Notre-Dame de la paix, par le R. P. Lehen, de la compagnie de Jésus, 1 vol. in-12...Prix : 75 cts. L'extrait ci-haut est tiré de ce livre.

LA TOUR DU NORD

DRAME EN TROIS ACTES

PERSONNAGES

DON FERNANDO, comte de Stella.

DON ALONZO, lieutenant des gardes du roi, fils de don Fernando.

DON MORTANO, ancien intendant du comte, possesseur du château et des terres de Stella.

RICARDO, intendant de Mortano.

BONIFACIO, ancien serviteur de don Fernando, fermier du château.

Le mendiant des bois.

L'Alcade de Stella.

Un garde du roi, au service de don Alonzo.

RINALDO, }
BEPPU, } assassins, aux ordres de Ricardo.

Paysans et bûcherons.

La scène est en Espagne, au pied des Asturies.

ACTE PREMIER

La voix mystérieuse et le château de Stella

La scène représente une allée du parc de Stella, au pied de la tour du Nord, qui se dresse, à droite. A gauche, de grands arbres, un banc à plusieurs places. On aperçoit, dans le fond, les montagnes des Asturies. (Le théâtre est un peu obscur pendant les premières scènes ; il s'éclaire ensuite insensiblement.)

SCÈNE I

RICARDO, RINALDO ET BEPPO

(Les deux assassins sont enveloppés dans de larges manteaux ; un poignard à la main, ils se tiennent debout, sur le côté de la scène, près de la tour. Ils écoutent. Minuit sonne au beffroi du château.)

RICARDO *(dans la coulisse)*

Sentinelles, prenez garde à vous ! *(Ce cri est répété 3 fois, à l'extérieur, à intervalles égaux et en s'affaiblissant.)*

RICARDO

Tout est tranquille. Les sentinelles sont à leurs postes. La nuit est sombre, et le vent qui souffle est favorable à mes projets... Êtes-vous prêts ?

LES ASSASSINS

Oui.

RICARDO

Il faut frapper.

LES ASSASSINS

Qui ?

RICARDO

Un officier des gardes du roi.

LES ASSASSINS

Où ?

RICARDO

Dans une gorge des Asturies.

LES ASSASSINS

L'heure ?

RICARDO

Dans deux heures, vous serez au col de la Reinosà. Entre 3 et 4 heures, un voyageur, portant le costume d'officier des gardes, accompagné d'un domestique, doit franchir ce passage... Je ne veux pas qu'il en sorte... Vous comprenez ? J'attache à cette exécution la plus haute importance. Si avant le jour mes ordres sont exécutés, vous aurez de l'or à pleines mains ; sinon, malheur à vous ! Allez. (*Les poignards croisés, les assassins chantent.*)

Haine, vengeance, à nous, à nous
La mort, le sang, l'or et le crime !
Roi des enfers, protège-nous,
Guide nos bras au cœur de la victime !

RICARDO

C'est bien. Avant l'aurore soyez de retour ; vous me trouverez dans la tour du Nord. (*Il sort.*)

SCÈNE II

RINALDO, BEPPO

RINALDO

Dis-moi, Beppo, sais-tu quel peut être ce voyageur de si grande importance ?

BEPPO

Non ; mais j'imagine que ce doit être quelque grand personnage, et même, les ordres si pressants de Ricardo me font soupçonner quelque chose.

RINALDO

Quoi donc ?

BEPPO

Ecoute, Rinaldo. Tu n'ignores pas que le comte de Mortano n'est point le légitime possesseur de ce château, et que le vieux comte de Stella est enfermé ici, dans la tour du Nord ; mais ce que tu ignores, sans doute, c'est que le comte avait un fils ; et lorsque, il y a vingt ans, le cruel Mortano, alors intendant du comte de Stella, jeta son maître dans les prisons du château, il garda près de lui le jeune Alouza, fils du comte, âgé de cinq ans, l'adopta, pour donner le change à la justice et aux habitants, et faire croire à ses armes hypocrites, dans les funérailles simulées du comte. Aujourd'hui, peut-être cet enfant, qu'il tient éloigné, depuis dix ans, l'ayant fait entrer dans le régiment des gardes, peut-être est-il en connaissance de son origine ; peut-être vient-il réclamer ses biens !

RINALDO

Peut-être ! et l'on conçoit alors que Mortano prenne ses précautions.

BEPP0

Ah ! si tu avais connu cet enfant, Rinaldo ; quelle âme généreuse ! et son père, le comte de Stella ! Quand je songe à lui, je ne puis m'empêcher de plaindre son sort, et parfois je me surprends à pleurer. Il était si bon ! Pauvre comte ! il est là, il dort, il pleure peut-être ! et c'est moi, Rinaldo, moi qui l'ai enfermé dans cette tour, moi, son geôlier pendant dix ans ! Ah ! depuis, il a passé sur ma conscience bien des crimes ; mais, celui-là, Rinaldo, l'ingratitude... il est toujours là, qui me pèse et me tourmente ! et, cette nuit, je vais peut-être plonger ma main dans le sang du fils de mon ancien maître !

RINALDO

Ce que tu me dis, Beppo, m'explique les instances et les menaces de Ricardo. En ce cas, il s'agit de ne point manquer notre coup. Nous n'avons pas de temps à perdre, parlons.

BEPP0

Oui, parlons. *(Ils sortent. En même temps, paraît, dans le fond de la scène, en se dissimulant, un mendiant, qui s'avance lentement, en les suivant des yeux.)*

SCÈNE III

LE MENDIANT

Encore du sang ! encore des crimes, sans doute !... Pauvre cher pays, en quelles mains tu es tombé !... Mais il est un Dieu au ciel, et tôt ou tard se fera la justice ! *(Il dépose sa besace au pied d'un arbre.)* Cependant voilà bien des années que le tyran triomphe, et ses vexations continuelles et sa cruauté révoltent tous les paysans, sans qu'on ose jamais protester ni se plaindre, car le moindre mot que dis-je, le moindre soupçon est puni de mort. Des sbires, des brigands armés se tiennent sur pied, jour et nuit, toujours prêts, sur un désir du maître, sur un signe de l'infâme Ricardo, à se jeter sur la victime désignée à leurs poignards impitoyables..... Mon Dieu ! faites luire enfin le jour de la justice, et délivrez le peuple qui vous appelle, qui vous implore chaque jour !

VOIX SOUTERRAINE *(chant sombre et étouffé).*

Il est au ciel un juge redoutable,
Toujours armé pour punir le coupable !

LE MENDIANT *(avec effroi.)*D'où vient cette voix ? *(Il prêtre l'oreille.)*

VOIX SOUTERRAINE

Pour l'apaiser, en vain le criminel
Lève les mains et les yeux vers le ciel :
Toujours son crime irrite l'Éternel !

LE MENDIANT

Quel mystère ?...)*Il écoute.*) Plus rien... On entend des pas, un bruit de chaînes, dans la tour du Nord.

VOIX SOUTERRAINE

Partout maudit, dans l'or, dans la richesse
Son cœur l'accuse, et le remords le presse !

LE MENDIANT

Il n'y a plus de doute : c'est le revenant du château. Hélas ! tant de victimes ont péri au fond de cette tour ; tant d'âmes doivent errer en ces lieux maudits et demander vengeance ! Mon Dieu ! ayez compassion de celle que je viens d'entendre ! et si c'est l'âme de mon vieux maître, du comte de Stella, pour qui, chaque jour, je vous offre mes prières, donnez-lui la paix et le repos éternel !

SCÈNE IV

LE MENDIANT ET RICARDO

RICARDO (*entrant*)

Qui va là ?

LE MENDIANT

Le mendiant des bois, pour vous servir, seigneur Ricardo !

RICARDO

Comment ! c'est toi, Jacopo, et à cette heure ?

LE MENDIANT

Vous paraissez surpris de ma visite matinale, on dirait. Mais vous savez bien que Jacopo, le rôdeur, voyage surtout la nuit, et qu'on le rencontre un peu partout. Voyez-vous, seigneur Ricardo, c'est mon métier, à moi, de battre la campagne ; et ce métier me plaît. D'ailleurs, quand on a l'âme en paix, tous les métiers sont bons, et l'on se trouve bien toujours. Tenez, je gage que je suis plus heureux que vous, seigneur capitaine.

RICARDO

Où veux-tu en venir avec tes réflexions ?

LE MENDIANT

Je veux dire que la fortune et la grandeur ne donnent pas toujours le contentement et la joie sur la terre. Les tentations sont bien puissantes, quand on peut les satisfaire, et l'or fait commettre bien des crimes. Je tiens, moi, c'est mon opinion, ne vous en fâchez pas, seigneur Ricardo, je tiens qu'il y a souvent plus d'honnêteté sous les haillons que sous les habits dorés.

RICARDO

Ne fais pas l'insolent, Jacopo ; tu sais qu'on ne m'irrite pas en vain.

LE MENDIANT

Si je le sais ? Je crois bien, et c'est précisément ce que je veux dire. Mais vous savez aussi que vous avez besoin de moi, et que, sans le secours de mon art, seigneur Ricardo, à cette heure, serait peut-être le compagnon du mendiant des bois

RICARDO

Bien, je te comprends ; mais assez sur ce chapitre. Voyons, où vas-tu, et où seras-tu, demain ?

LE MENDIANT

Ma présence vous gêne peut-être un peu, dans la circonstance, Ricardo : mais c'est une affaire de quatre ou cinq jours simplement que je dois passer ici. Je retournerai ensuite dans la montagne... Tiens ! on dirait que cela ne vous va pas très bien.

RICARDO (*impatient*)

Tu vas repartir immédiatement, entends-tu ? et de huit jours je te défends de reparaitre ici.

LE MENDIANT

Oh ! oh ! comme vous y allez, maître Ricardo ! Vous savez bien que, de loin comme de près, rien ne m'échappe, et que je pourrais égrener, jour par jour, tout le chapelet de votre vie

RICARDO

Oui, je sais que tu fais courir sur mon compte bien des calomnies, et je songe à y mettre ordre définitivement.

LE MENDIANT

Des calomnies sur votre compte, capitaine ? (*Souriant*). La chose serait peut-être un peu difficile. Cependant, je puis vous assurer en toute sincérité, que je n'ai jamais répandu aucun bruit à votre sujet. Tout ce que j'ai pu apprendre, tout ce que je connais, je le garde là, maître Ricardo, parce que je sais qu'il est une justice au ciel, et que vous y rendrez compte de tous vos actes, tout aussi bien que moi.

RICARDO

On m'a dit cependant que tu parlais d'un prétendu revenant qui hanterait le château.

LE MENDIANT

Oh ! pour cela, ce n'est plus un mystère pour personne, et tout le monde en parle, dans le pays.

RICARDO

Mais tu sais bien que ce n'est pas vrai, et tu devrais démentir cela partout.

LE MENDIANT

Ce n'est pas vrai ! ce n'est pas vrai ! Je n'en sais rien, et je crois même que c'est très vrai, puisque je viens de l'entendre, il n'y a qu'un instant.

RICARDO

Que dis-tu ?

LE MENDIANT

Je dis que je viens d'entendre, ici tout près, dans la tour du Nord, une grosse voix qui disait :

*Il est au ciel un Juge redoutable,
Toujours armé pour punir le coupable !*

et puis, des bruits de chaînes, des pas, des gémissements.....

RICARDO

Tu l'as rêvé, Jacopo. C'est assurément un effet de ton imagination. En te trouvant, la nuit, près de la tour du Nord, la tête encore toute pleine de cette méchante histoire, que tu racontes trop souvent, tu auras cru entendre tout ce que tu dis ; ou bien peut-être encore, tu te seras endormi, et tu auras alors tout simplement rêvé aux revenants.

(*On entend un bruit souterrain et des soupîrs*).

VOIX SOUTERRAINE (*étouffée*)

Il est au ciel un Juge redoutable,
Toujours armé pour punir le coupable !

LE MENDIANT (*après un moment de silence*)

Eh bien, seigneur Ricardo, est-ce un rêve ? et n'êtes-vous pas bel et bien éveillé, à cette heure, tout aussi bien que moi ?

RICARDO

Que veux-tu dire ? Je n'ai rien entendu, si ce n'est le vent qui gémit en s'engouffrant dans les meurtrières de la tour, et la sentinelle qui chante pour passer le temps.

LE MENDIANT

Ah ! Eh bien, moi, je persiste à croire que c'est un revenant. Que voulez-vous y faire, seigneur Ricardo ? j'ai des oreilles pour entendre, Dieu merci ! et j'ai trop souvent écouté pleurer, gémir et soupiner le vent, à travers les bruyères et les arbres de la montagne, pour m'y tromper à cette heure.

RICARDO

Je te dis, moi, et je te jure sur ma tête, que ce n'est pas un revenant ; et je te commande de le démentir partout, dans la contrée.

LE MENDIANT (*riant*).

Oh ! oh ! tout doux, capitaine. Voyez-vous, Jacopo et la vérité, c'est comme un chien avec son maître ; et je vous déclare que, pour tout l'or du monde, je ne dirais pas un mensonge gros comme un grain de sable seulement.

RICARDO

Je comprends : pour avoir raison de ta mauvaise tête, il faudra te faire goûter un peu des cachots du château.

LE MENDIANT

Ricardo ! pas de menaces..... N'oublie pas qui je suis ; que je t'ai connu autrefois, sous un autre costume... C'était à peu près la même vie, il est vrai : le nom seul est changé avec la condition ; un peu plus d'or sur les habits, un château pour demeure. Mais alors comme aujourd'hui, vous étiez la terreur de la contrée.

RICARDO

Silence ! malheureux, ou c'en est fait de toi...

LE MENDIANT

Oh ! vous vous trompez d'adresse, Ricardo ; le mendiant des bois ne craint ni la prison ni la mort ! Ma vie ne fut pas toujours innocente, il est vrai ; mais la pénitence, j'ose l'espérer, a dû expier mes crimes, et j'ai foi dans la miséricorde du Tout-Puissant. Il y a vingt ans bientôt que je me cache au monde, que je prie, dans la solitude : je prie pour vous, Ricardo, afin que Dieu vous éclaire et qu'il vous convertisse, avant le grand jour de l'éternité ; je prie pour votre maître, et j'ai pour mission de traverser vos desseins et d'empêcher vos crimes.

RICARDO

Prends garde, Jacopo ! Ma patience est à bout, et l'on ne joue pas avec le tigre.

LE MENDIANT

Je n'irai pas plus loin, Ricardo : je me retire. Mais n'oublie pas que le mendiant Jacopo te surveille et te suit partout. N'oublie pas, n'oublie jamais, qu'il compte tous tes crimes, et qu'au jour de la justice il se dressera devant toi pour t'accuser..... Tiens, veux-tu la preuve de ce que j'avance ? Il y a deux mois, deux chevaliers sont venus frapper à la porte du château, demandant l'hospitalité. On les a reçus, on les a traités comme des amis ; mais ils ne sont point sortis de ces murs maudits. Ces chevaliers, je les connais, moi, et je sais aussi que, la nuit même de leur arrivée, tu les as fait précipiter dans les oubliettes de la tour du Nord.

RICARDO

Tu mens. Qui t'a dit cela ? Parle ; je veux le savoir. *(Avec colère.)* Il y a des traîtres ici, et malheur à eux !

LE MENDIANT

Il y a un juge au ciel, à qui rien n'échappe ! On peut tromper les hommes : on ne trompe pas Dieu !

(A suivre.)

Nouvelles soirées littéraires, scènes, tableaux, discours, études morales, études historiques et récits légendaires, par le R. P. H. Faure, professeur de rhétorique. 1 vol. in-8° : \$1.00

L'extrait ci-haut est tiré de ce volume.